



## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 21 décembre

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 30
Présents : 21
Absents : 9
Procuration : 5
Nombre de suffrages exprimés : 26
Pour : 26
Contre :
Abstentions :

L'an 2016, le 21 décembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle du conseil municipal de Lunéville, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

**Étaient présents :** M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, M. BILLIOTTE Daniel, Mme COLAS Claudine, M. COLIN Philippe, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FALQUE Rose-Marie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GOGLIONE Jean-Marie, M. JAQUAT Jean-Pierre, Mme JACQUOT Dominique, M. MAILLIOT Frédéric, M. MARCHAL Michel, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. SERVANT Guy, Mme VILLAUME Damienne

**Étaient excusés avec pouvoir :** M. de GOUVION SAINT CYR Laurent donne pouvoir à Mme COLAS Claudine, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. PISTER Jacques donne pouvoir à M. DEWAELE Jacques, M. HAINZELIN Francis donne pouvoir à M. DUJARDIN Bruno, Mme VAUDEVILLE Sabrina donne pouvoir à VILLAUME Damienne,

**Étaient excusés ou remplacés :** M. ARNOULD Philippe remplacé par M. GOGLIONE J.Marie, M. BAUDOIN Jacques M. BIENTZ Guy, M. GEX Christian, M. JAMBOIS Guy, M. SONREL Christophe remplacé par M. BILLIOTTE Daniel, M. BOUCAUD Christian remplacé par M. JAQUAT J.Pierre, M. ZABEL Bernard remplacé par VILLAUME Damienne, M. MARTIN J.Paul remplacé par M. MAILLIOT Frédéric.

**Voix consultative :** Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme COLAS Claudine

### Budget Primitif 2017

Budget primitif 2017 joint en annexe.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport,

Après avis favorable du bureau de pôle, le Comité de pôle à l'unanimité :

- **ADOPTE** budget primitif 2017 comme suit :

#### En section fonctionnement :

- Dépenses : 671 488.89 €
- Recettes : 671 502.46€

#### En section investissement :

- Dépenses : 34 175.46 €
- Recettes : 34 873.09 €

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Lunéville  
Le Président,



ANNEXE I

BORDEREAU D'ENVOI SIMPLIFIÉ DES DOCUMENTS BUDGÉTAIRES

**Budgets primitifs (BP)** - BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES  
(à l'usage des collectivités n'ayant pas adhéré à l'application « Actes Budgétaires »)

A envoyer en double exemplaire<sup>1</sup> avant le **30 avril 2017**

Nom et adresse de la collectivité ou de l'établissement public  
**PÔLE D'EQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU**  
**PAYS DU LUNEVILLOIS**  
 CP : **54300** Commune : **LUNEVILLE**  
 - Tél : **03 83 77 72 72**  
 - Courriel : **secretariat@pays-lunevillois.com**  
 - Horaires du secrétariat : **9h/12h30 - 13h30/17h30**

**Liste détaillée des pièces jointes**  
 (l'ensemble des pièces d'un même budget doit faire l'objet d'un seul et même envoi)

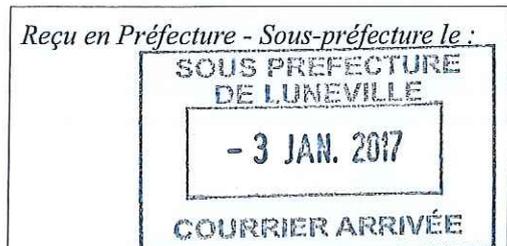
Budget Primitif (BP) du **budget principal** y compris annexes obligatoires  
 - Délibération afférente au **vote du budget** (ou date de transmission par Actes le \_\_\_\_\_)  
 - Délibération d'**affectation du résultat** ou de **reprise anticipée** du résultat (ou date de transmission par Actes le \_\_\_\_\_)  
 - Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016

Budget Primitif (BP) du **budget annexe TRANSPORT** y compris annexes obligatoires  
 - Délibération afférente au **vote du budget** (ou date de transmission par Actes le \_\_\_\_\_)  
 - Délibération d'**affectation du résultat** ou de **reprise anticipée** du résultat (ou date de transmission par Actes le \_\_\_\_\_)  
 - Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016

Budget Primitif (BP) du **budget annexe MAISON DU TOURISME** y compris annexes obligatoires  
 - Délibération afférente au **vote du budget** (ou date de transmission par Actes le \_\_\_\_\_)  
 - Délibération d'**affectation du résultat** ou de **reprise anticipée** du résultat (ou date de transmission par Actes le \_\_\_\_\_)  
 - Etat des restes à réaliser (RAR) adoptés au 31 décembre 2016

Le Maire, le Président atteste que les documents et délibérations listés ci-dessus, adressés en Préfecture / Sous-préfecture, sont conformes à ceux détenus par la collectivité.

A **LUNEVILLE**  
 Le **21 Décembre 2016**



Le Maire, le Président, **Howé BERTRAND**

<sup>1</sup> **IMPORTANT** : Ce bordereau doit être envoyé en double exemplaire, accompagné d'un seul exemplaire des documents listés qui seront conservés en Préfecture - Sous-préfecture. Seul le second exemplaire du bordereau sera renvoyé à la collectivité et attestera du dépôt de l'ensemble des documents qui y sont mentionnés.